

Le Conseil des Ministres s'est réuni Jeudi 01 Octobre 2015 sous la Présidence de son Excellence Monsieur Mohamed Ould Abdel Aziz, Président de la République.

Le Conseil a examiné et adopté un Projet de décret fixant les conditions de paiement des salaires et indemnités des agents comptables des Etablissements Publics à caractère Administratif.

Le présent projet de décret vise à corriger un manque d'adéquation entre les avantages des agents comptables des Etablissements Publics à caractère Administratif et ceux de leurs collègues du Ministère des Finances.

Compte tenu de l'importance des responsabilités qui incombe à ces agents comptables, le projet de décret propose un niveau d'indemnités plus équitable au profit de ces derniers, à même de contribuer à normaliser leur situation et les protéger contre toute tentation.

Le Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération, a présenté une communication relative à la situation internationale.

Le Ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation a présenté une communication relative à la situation intérieure.

Le Ministre de l'Education Nationale a présenté une communication relative à la rentrée scolaire 2015-2016.

Cette Communication présente le bilan de l'année scolaire 2014-2015, année de l'enseignement, qui a été marquée par la conception et l'opérationnalisation d'un vaste Programme d'Amélioration de la Qualité de l'Education.

Elle propose également les mesures à prendre et définit les moyens nécessaires à mettre en oeuvre pour consolider les acquis de l'année de l'enseignement en termes de développement des infrastructures, de renforcement des capacités des ressources humaines et de mise à disposition des supports pédagogiques.

Les Ministres de l'agriculture et de la Santé ont présenté une communication conjointe relative aux problèmes des moustiques à Nouakchott.

Cette Communication expose les raisons climatiques et environnementales de la prolifération des moustiques dans notre pays et particulièrement à Nouakchott.

Elle fait également ressortir les insuffisances des modes d'intervention et des campagnes de lutte opérées par les pouvoirs publics dans les grandes villes tout en proposant un train de mesures à court, moyen et long termes pour trouver une solution durable à ce problème et préserver la santé des populations.

Enfin, le Conseil a pris les mesures individuelles suivantes :

Ministère de la Défense Nationale

Secrétariat Général

Secrétaire Général : Colonel Hananna Ould Henoune

Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation

Administration centrale

Groupement Général de la Sécurité routière

Directeur Général: Général de brigade Mohamed Billal Amar Salah

Administration Territoriale

Wilaya de Dakhlet Nouadhibou

Arrondissement de Boulenouar

Chef d'Arrondissement : Lieutenant Colonel Cherif Ahmed Moulay Ahmed

Wilaya du Tiris- Zemour

Moughataa de Bir Moughrein

Hakem : Colonel Becar Ould Brahim Ould Bouceif

Ministère des Finances

Administration Centrale

Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique

Directeur Général : Mohamed Lemine Ould Dhehby, précédemment Directeur Général des Domaines et du Patrimoine de l'Etat

Direction Générale des Domaines et du Patrimoine de l'Etat

Directeur Général : Mohamed Yahya Ould Mohamed Yahya, précédemment Inspecteur Général d'Etat.